

(12) BREVET D'INVENTION

- (11) N° de publication : **MA 61595 B1** (51) Cl. internationale : **B60R 21/207**
- (43) Date de publication : **30.04.2024**
-
- (21) N° Dépôt : **61595**
- (22) Date de Dépôt : **22.08.2022**
- (30) Données de Priorité : **14.09.2021 FR 2109646**
- (71) Demandeur(s) : **Martur France Automotive Seating and Interiors Sarl, Le Corosa 1-3 Rue Eugène et Armand Peugeot 92500 Rueil-Malmaison (FR)**
- (72) Inventeur(s) : **LORME, Fabrice ; CIOBANU, Adrian ; PANDURU, Alin**
- (74) Mandataire : **ABU-GHAZALEH INTELLECTUAL PROPERTY (TMP AGENTS)**
- (86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation :22191521.8

-
- (54) Titre : **PROCÉDÉ ET AGENCEMENT POUR ASSEMBLER UN AIRBAG SUR UN SIÈGE DE VÉHICULE**
- (57) Abrégé : La présente invention concerne un procédé d'assemblage d'un airbag (1) sur un siège de véhicule, permettant de rendre l'opération d'assemblage plus facile et plus fiable. Le procédé de l'invention permet de pré-assembler l'airbag (1) au concentrateur (3) avant que le coussin en mousse (20) ne soit monté sur le cadre de siège (30). Cela réduit la complexité de la séquence d'assemblage, ainsi que le temps nécessaire et le risque d'erreurs. De préférence, lors d'une telle opération de pré-assemblage, l'airbag (1) est solidement fixé au concentrateur (3), de sorte qu'il puisse être transporté en toute sécurité sans risque de chute. Afin de mettre en œuvre le procédé décrit ci-dessus, la présente invention concerne également un agencement comprenant un airbag (1), un concentrateur (3) et une plaque de fixation pour fixer fermement ledit airbag audit concentrateur.

REVENDICATIONS

1. Procédé pour assembler un airbag (1) sur un siège de véhicule, lequel siège de véhicule comprend un cadre de siège (30), un coussin en mousse (20) et une coiffe (10), ce procédé comprenant les étapes consistant à :

- fournir un concentrateur (3), sous la forme d'un manchon en un matériau non extensible à haute résistance à la traction;
- fixer ce concentrateur (3) à cette coiffe (10) de ce siège de véhicule;
- mettre cette coiffe (10) sur ce coussin en mousse (20);
- monter ce coussin en mousse (20) sur ce cadre de siège (30);

caractérisé en ce que cet airbag (1) est pré-assemblé à ce concentrateur (3) avant que ce coussin en mousse (20) ne soit monté sur ce cadre de siège (30).

2. Procédé selon la revendication 1, dans lequel lors de ladite étape de pré-assemblage de cet airbag à ce concentrateur cet airbag (1) est fermement fixé à ce concentrateur (3).

3. Procédé selon la revendication 2, dans lequel cet airbag (1) est fermement fixé à ce concentrateur (3) au moyen d'une plaque de fixation (5), cette plaque de fixation (5) engageant cet airbag (1) et une paroi de ce concentrateur (3) étant coincée entre cette plaque de fixation (5) et cet airbag (1).

4. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, dans lequel cette coiffe (10) est pourvue d'une couture déchirable (12) et ce concentrateur (3) est fixé à cette coiffe (10) au niveau de cette couture déchirable (12).

5. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, dans lequel ce coussin en mousse (20) est pourvu d'une fente (22) et ce concentrateur (3) est passé à travers cette fente (22) lorsque cette coiffe (10) est mise sur ce coussin en mousse (20).

6. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 5, dans lequel, après avoir monté ce coussin en mousse (20) sur ce cadre de siège (30), cet airbag (1) est fixé à ce cadre de siège (30).